

Les vacances sont un droit. Soutenir le départ, un défi.

1990, l'intuition fondatrice :

« Il est difficile de faire progresser dans la société l'idée selon laquelle il faut stimuler les gens pour qu'ils partent en vacances. D'autant que la montée du chômage a fait émerger d'autres priorités. (...) Pourtant, ce saut vers l'inconnu, cette chance de vivre une aventure que représentent les vacances constitue un premier pas vers l'autonomie. (...) Cela c'est aussi le but suprême d'un syndicalisme d'émancipation ».

Edmond Maire (*Parcourir*, avril 2010)

Vacances Ouvertes : des valeurs et missions pérennes

- **L'accès de tous aux vacances et la mobilisation de tous types d'acteurs** pour y parvenir : politiques, institutionnels, opérationnels
- **Le soutien à l'insertion socio-professionnelle** par l'initiation à la démarche projet des personnes concernées, permettant le développement ou le renforcement de la mobilité, de l'autonomie...
- **La promotion et le développement d'expertises et d'innovations** par des soutiens méthodologiques et financiers pour les intervenants locaux, salariés ou bénévoles, notamment par le développement de dispositifs territoriaux de soutien au départ

... Qui coïncideront en 1998 avec le texte de la loi d'orientation de lutte contre les exclusions :

Article 140 : « L'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs constitue un objectif national. Il permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté. »

Les vacances sont un droit, qui ne peut s'exercer que si la société s'organise de telle façon que chacun puisse, s'il le désire, partir en vacances. En termes juridiques, il s'agit d'un droit créance, au même titre que le droit au travail, différents des « droits libérés » ou « droits civils ».

Ainsi **les vacances ne constituent pas un « accessoire »** mais permettent l'exercice effectif de la citoyenneté : la prise en compte de l'autre, des autres, et l'idée d'un bien public supérieur au bien immédiat de chacun. C'est bien cette organisation sociale qui permet à tous de partir, que Vacances Ouvertes souhaite promouvoir.

Vacances Ouvertes bénéficie du soutien de :



Association Vacances Ouvertes
Bât. Le Méliès 261 rue de Paris
93100 Montreuil

Tél / Fax :
01 49 72 50 30 / 01 49 72 79 23
bienvenue@vacances-ouvertes.asso.fr

Visitez notre site :
www.vacances-ouvertes.asso.fr

Historiquement, Vacances Ouvertes a soutenu 152 000 départs en vacances depuis 20 ans...

Qui finance ces départs ?

Si lors des 4 ou 5 premières années de l'association, le financement des départs s'effectuait sur les fonds propres de l'association (largement alimentés à l'époque par les fonds de la Caisse des Dépôts et Consignation), aujourd'hui les modes de financement sont très différents :

- **L'ANCV est le premier financeur national** des programmes familles et *Parcours Vacances* à destination des jeunes suivis en Missions Locales, Écoles de la Deuxième Chance et FJT.
- **Les collectivités locales** : via le programme *Sac Ados*, elles ont financé 4 700 départs de jeunes en 2010. En ce qui concerne les départs des familles, environ un tiers de ceux-ci disposent d'une part d'aide supplémentaire en provenance des collectivités locales.
- **Les CAF sont également des partenaires incontournables de financement des vacances** : la mise en place de VACAF a eu pour effet de consolider les dépenses des CAF destinées aux vacances.
- **Par ailleurs, l'implication financière des futurs vacanciers n'est pas négligeable**, elle représente en moyenne de 25 à 50% du coût du séjour. L'intérêt d'accompagner un projet vacances est aussi d'accompagner son financement : monter un budget, construire un échéancier, renouer avec le système bancaire formel.

Trois grands modes d'intervention pour Vacances Ouvertes

Les appels à projets, en direction des familles et des jeunes de 16 à 25 ans tels que présentés en page intérieure dans l'analyse de 20 ans de départ.

En 2008, l'association a lancé un **Appel à Projets EXPérimental (APEX) destiné à toutes les structures d'action sociale ou d'insertion** (chantiers d'insertion, régies de quartier, CHRS, épiceries solidaires...). Via ce dernier appel à projets, il s'agit de rester vigilant et pertinent sur les évolutions et les transformations des modes d'accompagnement des personnes en difficulté. Ce sont des associations de terrain, des collectivités locales ou des organismes de protection sociale qui y répondent. Ces organismes ont pour trait commun de mixer l'intervention de salariés et de bénévoles.

On compte aujourd'hui 550 relais locaux adhérents de Vacances Ouvertes pour ces appels à projets.

Les dispositifs territoriaux, de *Sac Ados* à EVAD...

Au fil du temps, ***Sac Ados* est passé d'un simple pack contenant des valeurs, à une prestation d'ingénierie sociale au service des politiques jeunesse des collectivités et CAF**. Adapter le dispositif aux spécificités de leur territoire, et mobiliser le réseau local des structures jeunesse, voilà le but des collectivités qui choisissent de mettre en place *Sac Ados*. Un dispositif clé en main qui a vocation à être ajusté le cas échéant, par les structures locales en fonction de la réalité du terrain, et permettre ainsi un développement pérenne.

Le tout nouveau dispositif **EVAD – Espace Vacances Aides au Départ – contribuera lui aussi au maillage territorial des intervenants salariés ou bénévoles qui soutiennent le départ en vacances**. Mettre à disposition des outils tels que les aides locales au départ, les destinations de proximité qui permettent des vacances économiques, les « bons plans » du tourisme associatif, sont autant de propositions qui seront mises en œuvre auprès des régions avec lesquelles Vacances Ouvertes a conventionné.

La formation

Chaque année Vacances Ouvertes propose un **catalogue de formations** susceptible de rentrer dans les plans de formation mis en place par les structures associatives ou publiques. Ce sont aussi six têtes de réseau qui bénéficient des Aides aux Projets Vacances de l'ANCV qui nous ont confié la formation de leurs bénévoles et salariés.

Qu'il s'agisse de formation à la conduite de projet ou à l'intervention sociale d'intérêt collectif, Vacances Ouvertes déploie aussi ses propositions en direction des écoles de travail social.

En 2010, ce sont un millier de personnes qui ont été concernées par une ou plusieurs journées de formation.